

La plupart des fichés S islamistes sont des citoyens allemands

écrit par Jean Schoving | 3 juin 2024



Une manifestation de plus de 1 000 islamistes à Hambourg a

alarmé les autorités de sécurité et les hommes politiques. Les participants ont répondu à un appel du groupe « Muslim Interactive », que l'Office fédéral pour la protection de la Constitution a qualifié de définitivement extrémiste.

Traduction d'un article du Journal allemand « Die Welt »

La plupart des fichés S islamistes sont des citoyens allemands

Par [Frederik Schindler](#)

Rédacteur politique

Après le défilé des islamistes radicaux – Discussions sur des interdictions et des expulsions

Une manifestation de plus de 1 000 islamistes à Hambourg met en alerte les autorités de sécurité et les milieux politiques. Les participants avaient répondu à un appel du groupement « Muslim Interaktiv » catalogué comme certainement extrémiste par la Direction de la sécurité du territoire (*Verfassungsschutz*).

Les polices des Länder classent 984 islamistes comme « fichés S » et « personnes pertinentes » (« Relevante Personen ». Plus des deux tiers d'entre eux possèdent la nationalité allemande, en vertu des chiffres actuels du gouvernement fédéral. Selon le Ministère de l'Intérieur, l'islamisme rencontre « un écho dans les parties vulnérables de tous les groupes de population ».

Les islamistes catalogués comme dangereux par les services de Sécurité sont majoritairement des citoyens allemands. Cela ressort d'une réponse du gouvernement fédéral à une « petite demande » du groupe parlementaire de l'AfD à la disposition de « Die WELT ».

Selon le gouvernement fédéral, au 3 avril 2024, dans le domaine phénoménologique « idéologie religieuse » de la criminalité à motivation religieuse, 480 personnes étaient classées comme fichées S par les Polices des Länder et 504 personnes comme Personnes Pertinentes. Les services de police estiment ces personnes capables de délits d'importance considérable.

Sur ces personnes, 342 Fichés S et 334 Personnes Pertinentes possèdent la nationalité allemande ou une double nationalité. Suivent les Syriens (65 Fichés S et 44 Personnes Pertinentes), les Turcs (quatre Fichés S et 32 Personnes Pertinentes), les Irakiens (14 Fichés S et six Personnes Pertinentes) ainsi que les Tadjiks (onze Fichés S et sept Personnes Pertinentes).

« MUSLIM INTERAKTIV »

« Le califat est la solution » – ce groupe est à l'origine de la manif islamiste de Hambourg

Le constat que la plupart des dangereux islamistes sont des Allemands s'applique également pour le « potentiel de personnes islamistes/terroristes » défini par les autorités de la sécurité du territoire. Ce potentiel comprend à l'heure actuelle quelque 1 680 personnes. Ces personnes sont environ 860 à posséder la nationalité allemande ou la nationalité allemande et une seconde nationalité, environ 820 à ne pas la posséder.

Selon le gouvernement d'Allemagne fédérale, douze Fichés S ou Personnes Pertinentes islamistes ont été expulsés en 2023, dont quatre vers l'Irak et trois vers le Tadjikistan. Jusqu'au 11 avril de cette année quatre personnes de cette palette ont déjà été expulsées, vers l'Irak, le Tadjikistan, le Maroc et la Serbie.

Sont emprisonnés actuellement en Allemagne 94 Fichés S (dont 39 Allemands) et 22 Personnes Pertinentes (dont 15 Allemands) du secteur phénoménologique « Idéologie religieuse ».

Dans la réponse du gouvernement est recensé en outre le nombre de mandats d'arrêt en instance contre des délinquants à motivation politique – à la date du 30 septembre 2023, comme la saisie ne serait pas encore terminée au 31 mars 2024. Selon cette réponse, il y avait à côté de 124 délinquants du secteur « Idéologie religieuse » encore un total de 138 mandats d'arrêt en instance, donc non exécutés. Tous concernent selon le Gouvernement des personnes « lesquelles, en l'état actuel des connaissances des autorités fédérales de la sécurité du territoire, séjournent à l'étranger », est-il dit. « Il n'y a pas de mandats d'arrêt en instance contre des Fichés S ou des Personnes Pertinentes séjournant sur le territoire national ».

L'AfD demande le retrait de la nationalité allemande

Il ressort de réponses plus anciennes du Gouvernement fédéral à des demandes parlementaires du Groupe des Verts ainsi que du Groupe parlementaire de l'AfD qu'à la date du 30 septembre 2023, 776 mandats d'arrêts contre 597 délinquants du secteur phénoménologique « criminalité à motivation politique de droite », ainsi qu'à la date du 31 mars 2023, 137 mandats d'arrêts contre 104 délinquants de la palette de Gauche étaient encore en instance. Quarante-cinq personnes de nationalité allemande « ayant des rapports avec le terrorisme islamiste » sont actuellement en rétention en Syrie, en Irak et en Turquie.

WELT a interrogé à Martin Hess, député de l'AfD et le Ministère de l'Intérieur dirigé par Nancy Faeser (SPD) pour recueillir leur point de vue concernant le fait que la majorité des islamistes catalogués soient de nationalité allemande. Hess veut y reconnaître une preuve en faveur du

fait « que la politique de migration et les mesures d'intégration y relatives – et pas seulement depuis 2015 – ainsi que la manière d'agir hésitante contre l'extrémisme islamiste des précédents gouvernements et de la coalition en feu tricolore (« *Ampel-Koalition* ») ont manifestement échoué ».

L'énorme danger potentiel représenté par les « Pop-Islamistes »

Il est à craindre « qu'à cause de l'octroi irréfléchi et forcé par la coalition gouvernementale de la nationalité allemande, le nombre d'islamistes allemands ne continue à grimper ». Pour « pouvoir prendre des contre-mesures de façon ciblée », il faut saisir le nombre d'islamistes possédant encore une autre nationalité, a poursuivi Hess.

L'association fédérale de l'AfD avait annoncé en janvier vouloir « retirer leur passeport aux criminels, Fichés S, terroristes et violeurs. « Le réflexe consistant à ne pas expulser des délinquants parce qu'ils possèdent justement aussi la nationalité allemande est à supprimer », a déclaré à cette époque à « Junge Freiheit » Alice Weidel, chef de l'AfD.

Une porte-parole du Ministère de l'Intérieur a dit : « Dans le cas de l'islamisme et du terrorisme islamiste, il s'agit déjà depuis des décennies de manifestations transnationales, qui rencontrent malheureusement un écho également dans les parties vulnérables de toutes les couches de population en Allemagne. » De ce fait, il ne serait pas surprenant selon elle, « que le groupe de personnes de nationalité allemande atteigne le chiffre le plus élevé pour l'espace de référence Allemagne parmi les Fichés S islamistes ».

« Il serait inconciliable » avec les prescriptions constitutionnelles selon l'article 16 de la Loi fondamentale

(la constitution allemande) « que la seule transgression d'obligations d'agir censées acceptables – par exemple le respect d'interdictions pénales – mène à la perte de la nationalité allemande » a ajouté la porte-parole du Ministère. « **Le seul comportement répréhensible, aussi grave soit-il, ne peut pas justifier par conséquent la perte de la nationalité ; cela est en premier lieu à combattre avec les moyens généraux du droit pénal et du droit de prévention des dangers.** »

Par [Frederik Schindler](#)

Rédacteur politique

<https://www.welt.de/politik/deutschland/article251289912/Terrorismus-Die-meisten-islamistischen-Gefaehrder-sind-deutsche-Staatsbuerger.html>

Traduction **Jean Schoving pour Résistance républicaine**